

PANORAMA  
PAIEMENTS  
2012

LE CONGRÈS  
BIENNAL DE  
L'ACP

6-8 JUIN  
FAIRMONT  
CHÂTEAU  
FRONTENAC  
QUÉBEC QC  
CANADA

## « PANORAMA PAIEMENTS » « 2012 »

OCCASIONS DE  
COMMANDITE

**Le Congrès sur le système de paiement canadien**, qui a lieu tous les deux ans sous les auspices de l'Association canadienne des paiements (ACP), est le congrès de choix sur les paiements au Canada. Un grand nombre des enjeux et des projets qui intéressent l'ACP ont des incidences directes sur la façon dont les Canadiens mènent leurs affaires financières, au Canada comme à l'étranger.

Vous êtes invité à participer à Panorama paiements 2012 de l'ACP en tant que commanditaire et/ou exposant. Ce congrès offre aux organismes l'occasion de faire connaître leur marque, de commercialiser leurs produits et services et d'établir des liens avec les têtes d'affiche de l'industrie canadienne des paiements.

**Pourquoi votre organisme devrait-il être commanditaire de Panorama paiements 2012 ?**

- Pour vous exposer à des centaines de décideurs de haut niveau dans l'industrie des paiements
- Pour tisser des liens d'affaires et exposer les délégués à votre organisme
- Pour vous informer des tendances, de la technologie et des processus actuels dans le secteur des paiements
- Pour avoir droit à une mention dans la publicité du congrès, y compris les sites Web, les programmes, les campagnes de marketing électronique et l'affichage au congrès
- Pour promouvoir votre mandat et peut-être accroître vos ventes et le profil de votre organisation
- Confirmez votre participation sans tarder pour obtenir la plus grande exposition à la publicité imprimée et Web et à la campagne de marketing.

Pour discuter des occasions, veuillez communiquer avec le Secrétariat du congrès à : [annette@simplyeventful.com](mailto:annette@simplyeventful.com) / T 604.738.8600

**Commanditaire Platine—25 000 \$**

2 occasions seulement

Une commandite Platine est le meilleur moyen de vous faire connaître et reconnaître. Votre entreprise sera celle qui sera le plus en évidence dans toutes les communications lors du congrès et dans les mois précédents avec les avantages énumérés ci après. C'est une occasion limitée, réservée aux deux premières entreprises qui prendront un engagement à ce niveau!

**Commanditaire Or—15 000 \$**

**Commanditaire Argent—10 000 \$**

**Commanditaire Bronze—5 000 \$**

**Stands d'exposition—3 500 \$**

Les kiosques d'exposition seront ouverts aux heures désignées pendant le programme du congrès (pause santé du matin et pause déjeuner, séance de maillage avant le déjeuner) et seront au même endroit que les pauses santé et les séances de réseautage. (L'affichage individuel est la responsabilité de l'exposant.) Panorama paiements fournira:

- un espace de 10' de largeur x 8' de profondeur par stand
- fond de kiosque de 8' de hauteur et côtés de 3' de hauteur, tuyau et tentures
- 1 x table de 6' avec nappe
- 2 x chaises
- 1 x prise de courant de 750 watts
- 2 laissez-passer d'exposant

**Autres occasions de commandite**

Pause-café/rafraîchissements 2 000 \$  
(quatre pauses à 2 000 \$ chacune)

Réception de réseautage 3 500 \$  
(2 occasions—avant le déjeuner jeu./ven.)

Encart promotionnel dans la trousse 2 000 \$  
des délégués (fourni par l'entreprise commanditaire; tous les encarts sont soumis à l'approbation préalable du Comité)

AVANTAGES	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE	STANd d' ExPoSiTiON
Présence du logo du commanditaire sur la trousse** ou le porte-nom** des délégués	+				
Possibilité d'envoyer un avis électronique (via le Secrétariat du congrès) aux délégués inscrits deux semaines avant le congrès**	+				
Possibilité de s'adresser aux délégués à l'ouverture du congrès (maximum trois minutes)	+	+			
Possibilité d'organiser une activité d'accueil de votre choix*: • Le mercredi 6 juin—12 h à 15 h • Le mercredi 6 juin—à compter de 19 h • Le jeudi 7 juin—à compter de 20 h 30	+	+			
Présence du logo de l'entreprise sur le programme de PP2012	1ère page de couverture	2e page de couverture	3e page de couverture	4e page de couverture	4e page de couverture
Espace pour un kiosque d'exposition à un endroit passant	2 gratuits	1 gratuit	rabais de 50%	rabais de 25%	+
Inscription gratuite au congrès	4	2	1	1	1+1 à 50% de rabais
Document de promotion dans la trousse des délégués***	+	+	+		
Logo et lien d'accès au site Web du congrès et à la page Facebook	sur page d'accueil et page du commanditaire	sur page d'accueil et page du commanditaire	sur page du commanditaire	sur page du commanditaire	sur page du commanditaire
Reconnaissance dans l'affichage pendant le congrès	+	+	+	+	+
Diaporama d'entreprise présenté à intervalles réguliers tout au long des séances plénières	+	+	+	+	
Mention du commanditaire dans le mot de la présidente à l'ouverture du congrès	+	+	+		
Mention dans le bulletin trimestriel 2012 de l'ACP, FORUM Plus, possibilité de faire paraître une annonce dans FORUM	½ page dans 2 numéros	¼ page dans 2 numéros	¼ page dans 2 numéros	¼ page dans 2 numéros	
Copie électronique, avant le congrès, de la liste des personnes inscrites (nom, entreprise, ville et province)	+	+			
Copie électronique, après le congrès, de la liste des personnes présentes (nom, entreprise, ville et province)	+	+	+	+	+
Les prix sont en dollars CAD	25 000 \$	15 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	3 500 \$

\*Salle fournie par l'ACP / Premier arrivé premier servi, avec priorité aux commanditaires Platine / Service de traiteur, décoration, etc., aux frais du commanditaire. L'heure de l'activité ne doit pas entrer en conflit avec le programme de l'ACP. Présence du logo de l'entreprise dans le programme de Panorama paiements.

\*\* Distribué à chaque délégué / \*\*\* À être fourni par le commanditaire.

## HISTORIQUE

Dans le sens de son engagement, l'ACP tient ses intervenants bien au fait de l'évolution du système de paiement du Canada. Le congrès a pour rôle de mettre en lumière la situation actuelle et les innovations qui pourraient avoir des incidences sur les paiements et les systèmes de paiement. Ce service à valeur ajoutée fait partie intégrante du plan stratégique à long terme de l'ACP.

La 15<sup>e</sup> Congrès sur le système de paiement tenue par l'ACP explorera toute une gamme d'enjeux qui ont leur influence sur l'avenir de la politique des paiements, des services qu'elle régit et du traitement qu'ils nécessitent. Il s'agit du seul grand congrès de l'industrie des paiements tenu au Canada.

**Panorama paiements 2012 de l'ACP aura lieu du mercredi 6 juin au vendredi 8 juin 2012 au Fairmont Château Frontenac, au cœur du vieux Québec.**

## PARTICIPATION AU CONGRÈS

Le congrès attire typiquement plus de 300 délégués, dont un grand nombre de décideurs au sein des organismes qu'ils représentent. Nous prévoyons que Québec attirera plus de délégués que d'habitude, soit 500.

Le délégué typique est un cadre ou un gestionnaire d'un organisme comme :

- une institution financière membre de l'ACP ;
- un grand utilisateur de services de paiement, tel un détaillant ou une autre société ou un gouvernement ;
- un fournisseur de services financiers, de services et de systèmes de paiement ou de réseaux de paiement ;
- un professionnel d'un secteur qui s'intéresse au système de paiement, comme un avocat, un comptable ou un universitaire ; et
- un observateur étranger qui s'intéresse à l'évolution du système de paiement du Canada.

En 2007, environ 45% des délégués représentaient une institution financière membre de l'ACP.

## CONFÉRENCIERS

Les conférenciers invités à Panorama paiements 2012 de l'ACP comprendront des chefs de file de l'industrie et du gouvernement, qui présenteront une perspective et des perceptions stratégiques de l'industrie des paiements—pour aujourd'hui et pour demain.

Les conférenciers de marque en 2010 comprenaient des personnalités comme l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, Andrew Long, chef des Opérations bancaires internationales, HSBC, et Steve Mott, futurologue des affaires et courtier en idées. En 2012, nous poursuivrons la tradition et présenterons des conférenciers exceptionnels. Le programme prévoit des séances sur les changements de réglementation touchant les paiements, l'interopérabilité et les normes, les clés du succès de l'adoption des paiements mobiles et d'autres enjeux qui s'offrent pour l'avenir des paiements.

L'ACP, établie en vertu d'une loi fédérale en 1980, a pour mandat d'opérer des systèmes nationaux de compensation et de règlement pour les chèques et divers types de paiements électroniques, comme ceux effectués par virement électronique, carte de débit, transfert automatisé de fonds ou échange de données informatisées (EDI) et en ligne.

Le mandat que la loi confie à l'ACP est notamment :

- + de favoriser l'interaction de ses systèmes avec d'autres systèmes relatifs à l'échange, la compensation et le règlement des paiements;
- + de favoriser le développement de nouvelles technologies et méthodes de paiement;
- + d'assurer la sécurité et le bien-fondé des systèmes nationaux de compensation de règlement dont l'ACP est le propriétaire et l'exploitant.

En moyenne, plus de 24 millions d'effets de paiement, représentant 170 milliards de dollars d'opérations, ont été compensés et réglés par les systèmes de l'ACP chaque jour ouvrable, en 2010.

Les membres actuels de l'ACP sont les banques, les sociétés de fiducie et de prêt, les coopératives de crédit centrales, les fédérations de caisses populaires, les bureaux provinciaux d'épargne, la Banque du Canada, certaines autres institutions financières de dépôt et un courtier en valeurs mobilières. Selon les dispositions de la Loi canadienne sur les paiements, les sociétés d'assurance-vie et les fonds mutuels en instruments du marché monétaire sont aussi admissibles à la qualité de membre de l'ACP.